

A. G. Haudricourt, Problèmes de phonologie diachronique

In: L'Homme, 1975, tome 15 n°3-4. pp. 232-234.

Citer ce document / Cite this document :

Ferlus Michel. A. G. Haudricourt, Problèmes de phonologie diachronique. In: L'Homme, 1975, tome 15 n°3-4. pp. 232-234.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1975_num_15_3_367607

André G. HAUDRICOURT, *Problèmes de phonologie diachronique*. (Ouvrage publié avec le concours du CNRS.) Paris, Société pour l'Étude des Langues africaines (SELAF), 1972, 392 p., tabl., schémas, cartes, offset (Langues et Civilisations à Tradition orale, 1).

Il s'agit là de la thèse de doctorat d'État sur travaux publiés, présentée par A. G. Haudricourt le 26 mai 1971 devant l'Université de la Sorbonne nouvelle. Elle comprend neuf chapitres regroupant vingt-quatre articles publiés dans diverses revues de 1939 à 1969. Les notes infrapaginales atteignent un total de 477.

L'ouvrage est homogène par sa forme et surtout par son contenu, l'idée directrice de la thèse étant de rendre compte de la cohérence des changements phonétiques. Les langues évoluent, leur phonétisme change, mais ces changements ne se font pas au hasard ou de manière désordonnée : une opposition pertinente doit remonter à une autre opposition pertinente. L'auteur a pu dégager une sorte de principe de conservation de la pertinence avec cependant une usure possible, mais il a cru, à tort selon nous, comme on le verra plus loin, avoir trouvé des exceptions à ce principe.

Le lecteur n'omettra pas de commencer par l'avant-propos où il trouvera un éloquent raccourci de l'itinéraire intellectuel de l'auteur ; mais ceux qui étaient présents à la soutenance regretteront que l'humour de l'« improvisation » ne soit pas rendu dans cet avant-propos. On y apprend les mésaventures universitaires de l'auteur, entre autres le refus de sa thèse en 1946 (sans doute trop d'avant-garde pour certains linguistes de l'époque), ce qui ne manque pas de sel lorsqu'on sait que A. G. Haudricourt est devenu un linguiste de renommée mondiale. L'ouvrage est loin de représenter l'ensemble de la production de l'auteur — dont nous pouvons avoir une idée en consultant l'impressionnante bibliographie publiée dans le volume d'hommage qui lui est consacré : *Langues et techniques. Nature et société* —, production qui depuis ne cesse de s'accroître.

Les deux articles du chapitre I traitent de la linguistique en général, ses transformations et sa méthode. Ceux du chapitre II, déjà anciens, ont été écrits à l'aube de la linguistique structurale.

L'ouvrage s'anime avec le chapitre III : « Applications à l'histoire du français », dont les deux articles « sont les sous-produits d'une thèse de l'EPHE préparée sous la direction d'André Martinet et refusée par Mario Roques et Albert Dauzat » en 1946. L'auteur y explique structurellement le passage de *ei* à *oi* en français au cours du Moyen Age et la distinction, puis la confusion, de *en* et *an*.

Les chapitres IV à VII traitent des applications aux langues de l'Asie orientale. Sur les onze articles dont ils sont constitués, cinq doivent être qualifiés de magistraux pour la linguistique de cette région. Le premier d'entre eux et le plus ancien (quant à son élaboration mais non quant à sa parution) a pour titre : « 7. Les Phonèmes et le vocabulaire du thai commun ». A partir de sept dialectes actuels et de l'écriture du siamois, l'auteur reconstitue le thai commun, langue mère de ces dialectes, telle qu'elle devait être parlée au début du deuxième millénaire. Cet article publié en 1948 fut élaboré antérieurement, ce qui explique que ses résultats soient utilisés dans : « 9. Restitution du karen commun », paru en 1946. Si pour le thai commun l'auteur a pu bénéficier des précieuses indications de l'écriture traditionnelle, adaptée de celle du khmer avant la mutation des occlusives initiales sonores en sourdes aspirées, il en allait tout autrement pour les dialectes karen, sgaw et pwo, transcrits tardivement au XIX^e siècle par les missionnaires. Il remarqua que les occlusives initiales des dialectes karen attestaient les mêmes rapports entre le nord (sgaw) et le sud (pwo) que celles des dialectes thai du nord (tay blanc, shan...) et du sud (siamois, lao). Une ancienne série d'initiales sonores *b d j g* était ainsi restituée et

quelques années plus tard, G. H. Luce devait découvrir des dialectes qui les avaient effectivement conservées. Malgré les corrections apportées en 1953 (voir « 10. A Propos de la restitution du karen commun »), cet article reste un modèle de méthodologie et il est dommage que seuls les linguistes très spécialisés soient à même d'en apprécier la valeur. Les restitutions du thai et du karen nous livrent un état de langue à trois tons et il est impossible, du moins actuellement, de remonter plus haut. Par contre le vietnamien, langue à six tons mais parente d'autres parlars conservateurs sans tons et géographiquement voisins, devait permettre à A. G. Haudricourt, continuant en cela les travaux de Maspero, d'en restituer l'histoire des phonèmes et l'origine des tons : « 11. De l'Origine des tons en vietnamien ». La même année, 1954, voyait la parution de « 12. Comment reconstruire le chinois archaïque » où il rectifiait brillamment les reconstructions de Maspero et de Karlgren, puis de « 13. Introduction à la phonologie historique des langues miao-yao ».

Les deux articles du chapitre VIII portent sur les variations diachroniques des initiales et des tons des langues monosyllabiques et sont en quelque sorte la généralisation des découvertes portant sur les langues ou familles de langues ci-dessus examinées.

Enfin, le dernier chapitre concerne les applications en Océanie où les problèmes posés sont passablement différents de ceux de l'Asie continentale. Les reconstructions de Dempwolff et de Dyen pour l'austro-nésien sont rectifiées et enrichies (« 22. Problèmes de comparatisme austro-nésien... »). Il faut dire que cette famille, très étalée géographiquement, offre un terrain de choix à la sagacité des linguistes par la grande variabilité phonétique de ses langues, variabilité qui, jusqu'ici, en avait masqué l'unité. Il n'y a pas si longtemps, les langues mélanésiennes n'étaient pas rattachées à l'indonésien. Le dernier article (« 24. Les Langues de Gomen et de Touho... ») montre et explique la formation de tons ponctuels en Nouvelle-Calédonie par comparaison de deux langues à tons, touho et paaci, avec deux autres langues sans tons très proches, koné et pindjé. Le point de départ de ce phénomène est la réduction monosyllabique de mots redoublés : *papa* devient *ppa*, la géminée à son tour devient aspirée : *pha*, ou prend un ton haut : $\bar{p}a$, ces deux formes s'opposant au *pa* primordial non aspiré ou au ton moyen pour maintenir la distinction. C'est en considérant ce processus que l'auteur avait cru voir une exception à son principe de conservation de la pertinence car il nous montrait la création d'une nouvelle série, les géminées, l'opposition *ppa* ~ *pa* ne remontant pas à une opposition antérieure. A notre avis, il ne faut pas seulement considérer les oppositions dans le système, mais aussi les oppositions dans la chaîne : *papa* s'oppose à *pa* comme un disyllabe à un monosyllabe de même que *pa* s'oppose à *ba* comme sourde à sonore. La réduction d'une syllabe *papa* donnant *ppa* provoque l'apparition d'une géminée. C'est bien là une sorte de transphonologisation : au départ nous avons *papa* ~ *pa* et à l'arrivée $\bar{p}a$ ~ *pa* ou *ppa* ~ *pa*. La distinction a bien été conservée. Un phénomène voisin est attesté en Asie continentale où les consonnes préglottalisées, en bahnar par exemple, doivent provenir de groupes consonantiques, *kba* ~ *ba* devenant $\bar{b}a$ ~ *ba* avec création d'une série nouvelle de préglottalisées qui, pas plus que les géminées de Nouvelle-Calédonie, ne sont justifiées par le système préexistant. Que ces évolutions soient dues au bilinguisme (influence des langues monosyllabiques sur le continent) ou à la création interne (redoublement expressif dans les îles) n'a aucune espèce d'importance ; si une langue ne peut emprunter, elle crée : ces deux procédés ne sont que réponse à une même cause : l'appauvrissement des structures et des formes.

Sans vouloir ternir cette note élogieuse, regrettons que l'auteur n'ait pas plus copieusement réactualisé les articles déjà anciens à la lumière des nouvelles découvertes. Dans les langues thai, les restitutions correctes (p. 260) pour « chien » et « porc » doivent être

k'ma et *k'mu*. Autre remarque, sur la forme celle-ci : dans les notes infrapaginales, les références aux articles inclus dans l'ouvrage conservent l'ancienne pagination ; il aurait été judicieux d'y ajouter la pagination actuelle. Enfin, la nature même du sujet a conduit inévitablement à de nombreuses erreurs typographiques : signes diacritiques confondus, mal placés ou omis... Les transcriptions phonétiques elles-mêmes ne sont pas suffisamment distinctives dans le corps du texte.

Pour conclure, disons qu'un linguiste travaillant sur la même aire géographique ne peut écrire le moindre article sans avoir à se référer abondamment à A. G. Haudricourt, tant sa contribution est fondamentale.

Michel FERLUS

France CLOAREC, *Le Verbe banda. Étude du syntagme verbal dans une langue oubanguienne de République Centrafricaine*. (Publié avec le concours du CNRS.) Paris, Société pour l'Étude des Langues africaines (SELAF), 1972, 142 p., bibl., tabl., 1 carte, offset (Langues et Civilisations à Tradition orale, 3).

Un substantiel avant-propos situe le peuple banda. C'est l'ethnie démographiquement la plus importante de la République Centrafricaine, près de 400 000 individus, dans l'est du pays. L'un des principaux dialectes de la langue banda est le linda — objet de cette étude — qui recouvre à peu près la sous-préfecture de la Ouaka.

La majorité des locuteurs banda connaissent le sango. Cette langue est même utilisée entre Banda de dialectes différents, par exemple entre Linda et Langbasi, dont les dialectes sont très divergents. Le français est moins utilisé à Ippy, principal centre urbain du pays linda, qu'à Bangui.

Le village banda n'est pas traditionnellement très important. C'est un « groupe cognatique patrilinéaire ». Le système de parenté est un « système horizontal où le découpage en générations est manifeste ». Les Banda sont un peuple de chasseurs et de cultivateurs. La chasse, activité surtout de saison sèche, est l'affaire des hommes. L'agriculture, activité de la saison des pluies, est réservée presque exclusivement aux femmes. Mil et manioc sont les nourritures de base, mais la consommation de riz s'accroît. La principale culture industrielle est le coton. Quant à l'artisanat, la vannerie reste vivante, la poterie tend à disparaître, la forge s'est adaptée aux conditions modernes grâce à la récupération du fer.

La langue banda a donné lieu à un certain nombre de travaux empiriques. On doit à M^{me} France Cloarec de bénéficier aujourd'hui d'une approche scientifique à travers plusieurs publications de la SELAF. Cette langue est classée par Greenberg dans la branche orientale du sous-groupe Adamawa-oriental.

La phonologie du dialecte linda comporte 32 phonèmes consonantiques, 8 phonèmes vocaliques, 3 registres tonals. Nous relevons comme traits typiques l'existence de 6 consonnes pré-nasales, l'absence de voyelles nasales, des syllabes exclusivement ouvertes.

L'objet de ce travail est l'analyse du système verbal. « Le verbe banda n'apparaît qu'en syntagme puisqu'on ne peut le séparer de ses déterminants » (p. 34). Le verbe, considéré par principe comme un « syntagme verbal », est toujours un prédicatif, mais tout prédicatif n'est pas nécessairement un verbal. La perspective théorique de l'auteur se situe toutefois hors de tout fonctionnalisme. « On ne peut parler de syntagme prédicatif qu'en terme de fonction et cet aspect ne sera pas envisagé ici » (p. 34). C'est donc